



## ENJEUX DES FORMATIONS, CONDITIONS ET DEROULEMENT DES EXAMENS PERMIS B

### A – ENJEUX FORMATION PREPARATOIRE AU PERMIS B

Dans la société actuelle, l'automobile est devenue un outil indispensable pour se déplacer plus facilement. Ainsi le nombre d'automobilistes s'accroît chaque année. Il devient donc important d'adopter des comportements responsables et courtois envers les autres usagers afin de pouvoir cohabiter au sein de cet espace public et ainsi assurer davantage de sécurité pour tous les usagers.

D'un point de vue statistique, les conducteurs novices représentent une part importante des tués et des blessés sur la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité mais sont souvent la conséquence de négligences ou d'un manque d'expérience de la part des conducteurs. Pour faire évoluer cette tendance à la baisse, un programme de formation a été mis en place.

Ce programme doit permettre à chaque apprenti conducteur d'évoluer et de progresser dans un schéma organisé autour de trois grandes compétences qui sont à caractères comportementales, techniques et environnementales.

C'est pourquoi, l'équipe pédagogique de l'auto-école PAS A PAS s'efforcera de vous guider, vous accompagner vers cette autonomie en mettant à votre disposition tous les moyens nécessaires à votre réussite, à commencer par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité et un parc de véhicules propres et récents.

Cela passera également par l'utilisation de méthodes pédagogiques adaptées à chaque candidat et ainsi proposer un suivi personnalisé. Un livret de conduite vous sera remis afin que vous puissiez suivre votre avancement dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permettra de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ». Vous allez progressivement devenir autonome et responsable au volant de votre véhicule.

## **B – CONDITIONS DE PASSAGE**

### **Examen théorique général (ETG) :**

Conduite accompagnée (AAC) : minimum 15 ans

Conduite traditionnelle et Supervisée : minimum 17 ans.

### **Examen pratique du permis de conduire**

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique du permis de conduire, vous devez avoir :

- Avoir effectué au minimum 20h de conduite sur boîte manuelle ou 13h sur boîte automatique.
- Avoir minimum 18 ans en formation traditionnelle et conduite supervisée.
- Avoir minimum 17 ans + 1 an minimum de conduite accompagnée + 3000 kms minimum en formation AAC.

Ces critères seront également complétés par l'avis de votre enseignant puisqu'il pourra juger de votre capacité ou non à se présenter à cet examen du permis de conduire. Toutefois, ayant un nombre de places d'examen limité par mois, l'auto-école se réserve le droit d'accepter ou non la présentation d'un candidat au permis de conduire. Cependant nous resterons disponible pour en parler et proposer une autre date à votre convenance.

## **C – DEROULEMENT DES ÉPREUVES :**

### **Examen théorique général (ETG) :**

QCM à choix multiples de 40 questions qui s'organisent autour de 10 thématiques :

- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précaution en prenant & en quittant son véhicule
- Documents, passagers, chargement
- Equipements de sécurité des véhicules
- Mécanique & Sécurité
- La route
- Les autres usagers
- Règles & Environnement
- 1<sup>er</sup> secours notions générales

Condition de validation de l'examen : 35 bonnes réponses sur 40.  
Cet examen se déroule au sein d'entreprises privés et nécessite donc une inscription au préalable de votre part sur leur site internet. Les résultats sont généralement communiqués dans la journée du passage de l'examen par e-mail.

### **Examen pratique du permis de conduire**

Centre d'examen : 17 rue Zielbaum, 67200 STRASBOURG

Durée épreuve : 32 minutes

L'épreuve se déroule dans un véhicule appartenant à l'auto-école PAS A PAS. Vous serez évalué par un expert (l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière).

Cette épreuve vous est présentée individuellement par l'expert qui vous précisera ce que vous allez devoir faire :

- S'installer et assurer la sécurité à bord du véhicule.
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome pendant environ 5 minutes.
- Réaliser un arrêt de précision et une manœuvre (Marche arrière, ½ tour, Epi, Créneau, Rangement bataille)
- Répondre à 3 questions (vérif. intérieure/extérieure au véhicule, Sécurité routière, 1er secours).
- Appliquer les règles du code de la route et savoir s'adapter face aux situations rencontrées.
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet des gaz à effet de serre.
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

Lors de votre passage, l'expert complète un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité. Ce bilan correspond à une grille d'évaluation sur laquelle il faudra obtenir la note de 20 points minimum (sur 31 points) sans avoir commis de faute éliminatoire. La réussite à cet examen est donc soumise aux deux critères précédemment énoncés. Ce résultat sera disponible 48h après votre examen sur internet.